

Agriculture et territorialité en Valteline

Autor(en): **Torricelli, Gian Paolo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia**

Band (Jahr): **46 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-872567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Anlässlich der 171. Jahresversammlung der Schweizerischen Akademie der Naturwissenschaften vom 9.-12. Oktober 1991 in Chur organisierte der Verband der Schweizer Geographen (ASG) unter der Leitung von Professor Gerhard Furrer, Zürich, ein Fachsymposium zum Thema "Neuere geographische Forschungen in Graubünden". Im folgenden werden die schriftlichen Kurzfassungen von vier Referaten präsentiert. Kurzfassungen weiterer Vorträge des Fachsymposiums werden in späteren Heften der *Geographica Helvetica* veröffentlicht.

AGRICULTURE ET TERRITORIALITE
EN VALTELINE

1. La territorialité, concept de la géographie sociale

Le mot *territorialité* est généralement chargé d'une double connotation à la fois biologique et juridique. D'une part le terme a été utilisé en biologie pour décrire certains aspects du comportement animal, en particulier le processus à travers lequel une espèce (ou même un individu qui y appartient) marque et défend "son territoire". D'autre part la *territorialité* est aussi, depuis le XIXe siècle, un caractère de ce qui ce tient juridiquement au territoire, un principe de droit (inscrit ou non dans une loi) qui s'applique sur l'étendue d'un espace délimité par un pouvoir (par exemple la territorialité des langues en Suisse).

En géographie par contre le terme est très récent. Il est apparu, d'abord, dans les années 1970 à la suite d'études sur le comportement humain, souvent en étroite analogie avec le comportement animal, pour étudier la façon à travers laquelle l'homme visualise une portion d'espace (SOJA 1971; MALMBERG 1980) et assure par la suite son con-

trôle. L'expression la plus simple de cette conception considère la territorialité comme une fonction instinctive du comportement humain. Il faut reconnaître qu'il y a des *invariants territoriaux* dans le comportement de l'homme, mais cela relève à mon sens plus de la psychologie sociale que de la géographie. La territorialité humaine est bien plus qu'un acte instinctif. Il s'agit d'actions qui s'apprennent et qui dépendent autant du contexte culturel (historique, politique, économique) que des écosystèmes complexes dans lesquels les hommes sont condamnés à agir. La territorialité humaine est un ensemble de relations, celles qu'une société (et partant un individu qui y appartient) entretient avec le monde extérieur pour s'assurer un degré d'autonomie dans un environnement qu'elle considère comme son territoire. Dit plus simplement, c'est la façon à travers laquelle une société assure le contrôle, l'aménagement et la maîtrise de son environnement. La recherche sur la territorialité s'oriente alors en deux directions. D'un côté on observe les processus d'appropriation culturelle: le *marquage* par les hommes du territoire avec des signes et des signaux (forme du bâti, symboles sacrés, délimitations des frontières, etc.): c'est la face apparente de la territorialité; de l'autre, on s'intéresse aux relations entre les hommes et les groupes dont le but est le contrôle ou la maîtrise d'une portion d'espace: c'est la face cachée de la territorialité.

Dans cet ordre d'idées la territorialité humaine fait partie du noyau des plus récentes et intéressantes orientations en géographie sociale et politique (RAFFESTIN 1980; SACK 1986). Mais il y a plus.

Je crois que la territorialité reprend un vieux thème de la géographie. Elle reprend en particulier la substance de la tradition commencée avec l'*Erdkunde* de Carl Ritter au début du XIXe siècle, qui s'est achevée avec l'*Anthropogeographie* et la *Politische Geographie* de Friedrich Ratzel. Ritter et à plus forte raison Ratzel avaient essayé de construire une géographie des relations entre l'homme et l'espace. J'ai été surpris de constater que le but et l'objet de la géographie de Ratzel étaient les relations entre les hommes, qu'il décrouvait à travers les *Raumverhältnisse*

ou relations d'espace comme la position (Lage), l'étendue ou le voisinage des hommes sur la Terre. Ainsi l'*Anthropogeographie* ne propose pas l'étude des paysages ou des régions, mais celui des relations entre *l'humanité et la nature*, autrement dit en termes actuels, celles qui façonnent les territoires des sociétés humaines. C'est substantiellement le même objectif de la recherche géographique contemporaine sur la territorialité.

Mais qu'est-ce que donc la relation ? Nous pouvons la concevoir à travers trois médiateurs fondamentaux: *le travail*, à savoir l'énergie et l'information avec lesquels l'homme transforme l'environnement; *les systèmes techniques*, qui amplifient le travail en fonction des buts (d'aménagement d'appropriation ou de contrôle); *les structures normatives* (comme la religion et le droit), qui définissent les buts, les stratégies et les limites de l'action humaine dans un contexte culturel donné.

2. L'évolution historique de la territorialité en Valteline

Je partirai d'une question, dont la réponse va représenter la thèse fondamentale de cet exposé.

Comment expliquer qu'en Valteline le rapport entre l'homme et l'environnement physique apparait aujourd'hui plus problématique que dans d'autres vallées alpines ? Pourquoi certains événements catastrophiques (éboulements, glissements de terrains) ont un plus grand impact ici que dans les vallées grisonnes, bergamasques ou bressanes, pourtant adjacentes ?

C'était la question de départ. Je me suis demandé si, au delà des *raisons* et des *logiques d'ordre géologique*, des *raisons* et des *logiques d'ordre culturel* pouvaient contribuer à expliquer la situation actuelle. Peut-être, me suis-je dit, existe-t-il une corrélation entre le développement historique d'un certain type de rapport homme-environnement - et plus en général d'un type particulier de territorialité - et le fait d'avoir aujourd'hui un environnement fondamentalement instable, en tout cas du point de vue hydrogéologique. J'ai entamé une recherche historique, à l'appui de l'hypothèse suivante. *Ce n'est pas tant la nature du terrain que explique les désastres d'aujourd'hui (comme les éboulements catastrophiques de 1987), que l'évolution historique de la territorialité, dont dépendent les rapports entre l'homme et l'environnement.*

2.1. L'agriculture: une relation fondamentale

Aujourd'hui les dépliants touristiques donnent de la Valteline l'image d'une terre aux traditions séculaires dans l'élevage de bétail et le commerce de produits laitiers. Ceux qui connaissent l'histoire de la vallée savent pourtant qu'il n'en est rien. La Valteline proprement dite, surtout le versant rhétique, n'a connu l'élevage de bétail qu'à partir des années 1850-60, mais jamais auparavant dans les mêmes proportions des vallées Brembana, Seriena et Camonica où le système de l'alpage était pratiqué dès le XVe siècle. L'élevage était répandu seulement dans le Comté de Bormio (qui ne faisait pas partie de la Valteline) et en partie sur le versant bergamasque (le versant gauche de l'Adda), mais ici il était le plus souvent géré et exploité par des éleveurs bergamasques.

Dans la vallée, à partir du XVIIe siècle, l'activité principale de la paysannerie était l'agriculture fondée sur une double orientation: la culture de la vigne associée à celle des céréales et légumineuses d'autosubsistance (seigle, millet, sarrasin, pois, fèves, etc.). Qu'est-ce que cela signifie ? Pour produire avec un certain succès raisin et céréales, il fallait aménager les versants (terrassements). Il ne faut pas oublier que la plaine du fond de la vallée était le plus souvent marécageuse et insalubre. La plupart de la population était donc concentrée sur les versants et sur les cônes de déjection, où l'on trouve aujourd'hui encore la structure traditionnelle de l'établissement, à une altitude variant, en fonction du site, entre 250-350 et 800-900 m. Cet aménagement demandait beaucoup de force de travail. Par conséquent la haute montagne, au dessus de 1200-1500 m, était remarquablement sous-exploitée: la forêt devait recouvrir la plupart des pâturages qui sont aujourd'hui abandonnés ou en voie de l'être. Sur les versants, tout l'espace disponible était occupé par des vignes et des champs. Le paysan n'avait pas vraiment la possibilité d'entretenir des bêtes à cause du manque de fourrages (au XVIIIe siècle dans les villages viticoles les familles paysannes possédaient, au plus, une ou deux vaches). Enfin, le système étant basé pour une large part sur l'autosubsistance, les seuls échanges d'une certaine importance entre la société paysanne et le monde extérieur concernaient, forcément, le raisin et le vin.

Le pivot de la relation entre l'homme et l'environnement était un type de

contrat entre paysan et seigneur, qui, répandu à l'époque milanaise, fut expressément développé par le pouvoir grison: le *contratto di livello*.

2.2. Le "contratto di livello": forme prédominante de la relation entre les hommes

Dans la Valteline de l'ancien régime la territorialité, qui est essentiellement une territorialité de l'agriculture, s'organise autour des relations entre paysans et seigneurs. C'est à travers ces relations que nous pouvons comprendre l'édification du territoire agricole, autrement dit l'aménagement du versant rhétique en terrasses. Il se développe véritablement à partir du début du XVIIe et se poursuit durant les trois siècles de la domination grisonne. Le contrat de livello n'est cependant pas une particularité de la Valteline, il existait dans la plupart des régions d'Italie parallèlement aux formes dominantes de contrats agraires comme le métayage et le fermage. Le livello, ou contrat emphytéotique, concernait essentiellement les fonds les moins productifs, souvent même les moins aménagés, que les propriétaires faisaient travailler en fonction de conditions de bail particulièrement avantageuses. La famille paysanne avait le droit de conserver le fonds durant plusieurs générations et le bail était, à l'origine, généralement modeste, établi au moyen d'une redevance qui n'était pas une partie du produit récolté mais elle était fixée d'avance pour la durée (théoriquement illimitée) du contrat.

Cependant il est aujourd'hui difficile d'estimer la distribution de la propriété foncière durant la domination grisonne. Il nous manquent en effet de nombreux documents qui furent éparpillés après la confiscation des biens grisons en 1797 par l'armée de Bonaparte. Plusieurs auteurs (BERENGO 1958; SCARAMELLINI 1978) ont cependant effectué des hypothèses que je n'ai pu que réaffirmer, avec des documents (dont quelques uns avaient échappé à mes prédécesseurs) aux archives de Milan, de Sondrio, de Coire et dans des archives privées dans la vallée. Plus de la moitié de la terre agricole disponible était divisée en parties presque égales entre le clergé et les différentes branches de la famille Salis. Le reste était divisé entre les familles de l'aristocratie locale et la paysannerie, sans pour autant savoir dans quelles proportions. Les sources, entre le XVIIe et le XIXe, nous disent que la quasi-totalité des vignobles était soumise au *contratto di livello*.

En Valteline, sous le pouvoir grison, le *contratto di livello* établissait un réseau de relation dont les pôles extrêmes étaient d'un côté le travail paysan et de l'autre l'échange et la distribution (dans les Ligues ou en Europe centro-septentrionale) du vin.

Le propriétaire grison faisait gérer ses terres par des familles de l'aristocratie locale, lesquelles, faisant office d'intermédiaires ou d'agents, s'occupaient de percevoir le bail (généralement du raisin, mais aussi des céréales) auprès des paysans. A la fin du cycle la redevance était versée au propriétaire grison (généralement sous forme de vin, mais aussi en argent suivant les conditions). Le système ne permettait pratiquement pas au paysan de vinifier sa production, et si cela se faisait c'était pour l'autoconsommation. Mais il leur permettait, au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, d'entretenir des fonds qu'ils pouvaient cultiver pour leur propres besoins. Cela également a contribué à l'établissement du fossé entre viticulture et oenologie, dont les pratiques et les connaissances étaient strictement séparées.

Comme on peut le remarquer, la territorialité en Valteline devait être très différente de ce qu'elle était dans les Alpes Suisses, où elle se caractérisait par une économie fondée sur l'élevage et sur les échanges avec l'extérieur de viande et produits laitiers.

2.3. Le changement de la territorialité: coupes des bois, crises viticoles et démarge de l'élevage

A partir du début du XIXe siècle le régime du *livello* montre en fait tous son archaïsme. S'il avait permis d'ériger le vignoble tel que l'on peut voir aujourd'hui, le *livello* devenait un facteur de cristallisation des anciennes relations: il empêchait en fait toute modification des structures agraires. Et comme on a dit, durant trois siècles il avait empêché la transition de l'agriculture de subsistance à l'élevage.

La période napoléonienne passée, dès 1815 la Valteline s'est retrouvée rattachée à la Lombardie autrichienne. Mais durant les années qui suivirent le Congrès de Vienne il y eut une vague d'exploitation de la forêt sans précédent; de surcroît un nouveau réseau routier fut mis en place, améliorant l'accessibilité de la vallée il permit une transformation en profondeur de l'environnement. Ce sont d'ailleurs les

années de la première révolution industrielle dans la plaine du Pô: des villes comme Côme et Milan réclament de plus en plus de bois (source d'énergie) qu'elles vont chercher dans les vallées alpines. Or entre 1820 et 1850 les équilibres écologiques de la vallée vont se modifier brutalement. La Valteline avait en fait d'immenses réserves en bois, nettement plus importantes que celles des vallées bergamasques - et ce en raison de l'absence d'une véritable économie agro-pastorale. Elle fut d'autant plus "pillée". Et les conséquences (inondations, ravinements, éboulements, etc.) furent d'autant plus désastreuses.

Le cycle s'achève, vers les années 1850, sur une immense crise, déclenchée apparemment par une maladie de la vigne; elle devient vite une disette alimentaire et une catastrophe sur le plan social. Les historiens nous disent que la crise fut déterminée par l'oidium (une cryptogame de la vigne), qui anéantit les récoltes durant dix ans. Mais elle fut d'une ampleur sans précédent car la société dépendait encore de la vigne et de ses produits.

Ainsi, dans l'espace de deux générations le système agricole de la Valteline changea radicalement. Le patrimoine bovin doubla presque entre 1850 et la fin du siècle. Mais aussi il y eut une amélioration substantielle de la race bovine. L'augmentation la plus forte du cheptel eut lieu entre 1860 et 1880, mais de cette époque jusqu'au début du siècle le patrimoine bovin augmenta encore d'un tiers, au point que vers la fin du siècle on aura du mal à trouver des surfaces pâturables disponibles. On voit qu'en peu d'années on passe d'un territoire pratiquement pas ou peu touché par l'action humaine, à une situation, à l'extrême opposé, de surpâturage et de surexploitation. Mais c'est à cette époque que naît un premier système de gestion collective des produits de l'élevage. Au développement du système de déplacements verticaux plaine-mayens-alpages en été, fait suite celui des laiteries villageoises sociales ou coopératives (surtout en hiver). Parallèlement les surfaces en prés augmentent, au détriment de celles en céréales. La vigne également subit de nombreuses transformations: après la crise de l'oidium suivront celles du mildiou (années 70) et du phylloxéra (début du siècle). Ces crises vont compromettre la rentabilité du vignoble, elles vont en fait balayer les restes du régime du *livello*.

Entre la fin du siècle et 1920 se met véritablement sur pied le système agri-

cole contemporain. Les paysans rachèteront les anciens livelli, et replanteront le vignoble sur pied américain, tout en continuant les efforts dans l'amélioration des conditions de l'élevage. L'exploitation type de Valteline de ces années est alors orientée dans une double direction: l'élevage qui fournit le revenu substantiel et la viticulture qui donne un revenu d'appoint, mais surtout qui va devenir un facteur psychologique, enraciné dans l'identité paysanne, tout en permettant de continuer une tradition séculaire.

La transition vers l'élevage est à la fois cause et conséquence du changement de la territorialité. Cause, car la rapidité et l'ampleur du changement des relations avec l'environnement, avec les déboisements d'abord et le surpâturage ensuite, ont favorisé l'instabilité environnementale entre 1870 et la fin des années 1920. Conséquence car le mouvement libère une part importante de main d'oeuvre qui, à partir du début du siècle, ne trouve plus aussi facilement du travail comme cultivateur ou comme journalier. La Valteline connaît ainsi l'émigration, dont l'apogée se situe justement entre 1870 et la montée du fascisme.

2.4. L'après-guerre, l'hydroélectricité et le déclin contemporain du système agricole

L'évolution historique de la territorialité en Valteline va de nouveau rencontrer les intérêts et les besoins en ressources énergétiques de ses puissants voisins lombards. Les grands travaux pour la réalisation d'infrastructures et d'implantations pour la production d'énergie électrique (commencés entre les deux guerres et repris après 1945) ont contribué en effet à l'achèvement de la transition de l'agriculture, et à son maintien temporel.

Dans les années 50 et 60, les revenus issus des travaux pour l'aménagement des barrages et des installations, cumulés aux remises des émigrés, permettent de maintenir une population encore relativement importante dans les villages de la haute montagne. Et avec elle une forme d'élevage comme activité intégrée aux travaux du bâtiment. Cependant avec la fin des travaux de construction d'installations hydroélectriques, au début des années 1960, la situation va brusquement changer. Beaucoup des travailleurs doivent en fait émigrer pour trouver du travail, au moins temporairement (comme saisonnier en Suisse ou en Lombardie). Et par conséquent ils ne peuvent plus assumer les

travaux de l'étable. Peu à peu l'élevage se transforme à nouveau. Les dernières années sont marquées par une concentration du cheptel dans la plaine (grandes étables à stabulation permanente et spécialisation de la production de viande). De nombreux alpages ont été, malgré de grands efforts d'amélioration (en partie financés par la CEE), peu à peu abandonnés.

Paradoxalement la viticulture a subsisté à tous ces changements. C'est probablement en raison de cette composante psychologique, qui fait du travail de la vigne une valeur hautement symbolique.

Aujourd'hui cependant les vigneron professionnels se comptent par dizaines, tandis que le nombre total des exploitants déclarés était (en 1982) de plus de 9000, pour une surface totale en vigne de peu supérieure aux 2000 ha, (les exploitants de vignes d'appellation contrôlée sont à peu près 2800, pour une surface totale d'environ 1000 ha). Le pivot de la viticulture est donc le travail à temps partiel, le "part-time" comme on le dit. Sans cette composante la vigne ne pourrait pas être cultivée, le travail n'étant pratiquement pas rémunéré.

3. En guise de conclusion

Certes il faudrait évoquer plus en détail l'évolution historique de la territorialité de l'agriculture. J'espère cependant avoir montré que la situation actuelle de l'agriculture est le résultat d'un processus qui marque les étapes de l'aménagement, de l'exploitation et de l'abandon du territoire agricole.

Durant trois siècles s'effectue la territorialisation de l'agriculture traditionnelle: la construction du vignoble. Mais au début du XIXe les relations vont progressivement se modifier, avec l'industrialisation de la Lombardie et les coupes de bois dans la vallée. Après une première période de déterritorialisation ou de dislocation de l'ancien système agricole, il y a une nouvelle phase de territorialisation, celle de la montagne par l'élevage. Cette phase va durer environ deux géné-

rations et elle sera renforcée temporairement par les travaux pour la production d'hydroélectricité. La fin des travaux va marquer un brusque changement de tendance, annonçant le déclin définitif de l'agriculture de montagne et de la société qui l'a édifiée. Les cycles du processus territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation semblent se rapprocher avec l'évolution temporelle. Si la tendance actuelle devait se poursuivre les années à venir, l'abandon agricole de la montagne n'aura pas duré le temps d'une génération.

BIBLIOGRAPHIE

BERENGO M. (1958): *La via dei Grigioni e la politica riformatrice austriaca*. Archivio Storico Lombardo, ser. VIII, vol. VIII.

LEHMANN (1797): *Die Landschaft Veltlin, nach ihrer bisherigen politischen geographischen Lage und Verfassung dargestellt*. G.C. Keil, Magdeburg.

MALMBERG T. (1980): *Human Territoriality*. Mouton, New York.

RAFFESTIN C. (1980): *Pour une géographie du pouvoir*. Litec, Paris.

RATZEL F. (1899): *Anthropogeographie, oder Grundzüge der Anwendung der Erdkunde auf die Geschichte*. Engelhorn, Stuttgart.

SACK D.R. (1983): *Human territoriality, its theory and history*. Cambridge Studies in Historical Geography, Cambridge University Press.

SCRAMPELLINI G. (1978): *Una valle Alpina nella età preindustriale, la Valtellina tra il XVIIe e il XIX ss.. Giappichelli, Torino*.

SOJA E.W. (1971): *The political organisation of space*. Association of American Geographers, Resource paper no 8, Washington.

TORRICELLI G.P. (1990): *Territoire et agriculture en Valteline, Géographie et groupes de relations*. Thèse, Université de Genève, Le Concept Moderne, Genève.